Session du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Lundi 20 septembre 2021

Discours de M. le Préfet

Seul le prononcé fait foi

Madame la présidente, Mesdames et messieurs les vice-présidents, Mesdames et messieurs les conseillers départementaux,

Je vous remercie pour votre invitation, qui me permet de perpétuer une tradition désormais inscrite dans les usages : celle de la présentation par le Préfet du bilan de l'activité des services de l'État.

Vous me permettrez de ne pas prononcer devant vous un discours fleuve qui risquerait de diluer l'essentiel de ce que nous traversons : la crise sanitaire, ses conséquences et notre action collective pour répondre à ses effets sociaux et économiques.

Cela n'atténue en rien le très fort engagement des services de l'État en Meurthe-et-Moselle dans bien des domaines : pour lutter contre la délinquance, les violences et l'insécurité, pour appuyer les collectivités dans le développement des territoires, pour déployer le programme « Petites villes de demain », pour créer des Espaces France Services, pour venir en soutien aux plus fragiles et combattre la pauvreté, pour soutenir l'action associative, solidaire, culturelle, pour répondre aux attentes des entreprises en matière d'emploi, de formation, d'accompagnement de leurs projets...

Je sais gré devant vous aux chefs des services de l'État ici présents de leur très fort engagement, qui dans tous les domaines que je viens de citer s'est doublé de la nécessité de faire face aux urgences de la crise et de mettre en œuvre le plan de relance.

1/. En premier lieu, et parce que la période que nous traversons depuis bientôt un an et demi est historique et met à rude épreuve nos pratiques comme nos organisations, je veux saluer ici une mobilisation générale tout à fait extraordinaire.

Un effort considérable a été demandé à notre système de soins, confronté à un afflux de patients inédit et nécessitant une profonde adaptation de son organisation, humaine comme matérielle. L'action des services hospitaliers a été et est toujours, remarquable et déterminante, et nous invite à engager sans réserve les mesures du Ségur de la Santé, Ségur lancé à Nancy au niveau régional le 16 septembre dernier.

Celle du service départemental d'incendie et de secours l'a été tout autant, par la mobilisation des sapeurs pompiers professionnels et volontaires aux côtés des personnels soignants. Nous leur devons estime et reconnaissance, une fois de plus.

Je voudrais également saluer évidemment le colonel Petitpoisson, actuellement en mission en Haïti. Enfin, je salue les forces de sécurité intérieure dans la gestion de cette crise, qu'il s'agisse du contrôle du respect des confinements et couvre-feux, de la bonne application du port du masque ou encore aujourd'hui du passe sanitaire. Tous, soignants, pompiers, policiers et gendarmes n'ont pas hésité à venir en aide aux populations, à honorer leur engagement pour le service public, et je les en remercie.

Au-delà, chacun s'est investi, en première comme en deuxième ligne, et notamment je voudrais saluer l'action des collectivités territoriales en charge des services publics essentiels, et je crois également nécessaire de le rappeler et de le souligner. Nous avons tenu durant ces longs mois de crise parce que, avant toute chose, l'esprit de responsabilité et de solidarité nous a animé. À l'heure de la distribution des masques et du gel hydro-alcoolique, de la fermeture puis de la réouverture des écoles, puis lorsque le temps de la vaccination est venu, chacun a compris l'impérieuse nécessité d'une collaboration efficace entre toutes les forces vives.

2/. En second lieu, l'honneur de notre Nation dans la crise a également résidé dans sa capacité à ne pas renoncer à la vie démocratique.

Celle-ci a suivi son cours, d'abord avec les élections municipales de mars et juin 2020, puis avec les élections départementales et régionales de juin dernier. Ces dernières ont conduit à l'élection d'un nouvel exécutif départemental. Je saisis cette opportunité pour saluer chacune et chacun d'entre vous, conseillers départementaux expérimentés, ou vous qui découvrez vos nouvelles fonctions. Je salue également votre élection, Madame la présidente, à la tête de ce nouvel exécutif.

3/. En guise de bilan de l'activité de l'État, je ne peux m'empêcher de revenir sur certains faits marquants de la crise sanitaire et ses conséquences immédiates.

Dès mars 2020, l'État procédé à la distribution de près de 2 millions de masques, sur-blouses et manchettes aux centres hospitaliers et plus de 200 EHPAD et établissements médico-sociaux du département. Il a par la suite encouragé l'acquisition de matériels de protection sanitaire par les collectivités, en remboursant la moitié de leur coût ; plus de 2,5 millions d'euros ont été engagés à ce titre, au profit de 176 collectivités. Dans le cadre de l'opération « Un masque pour les Meurthe-et-Mosellans », l'État a également financé à hauteur de 1,1 millions d'euros la production des 800 000 masques, supervisée par le Département, dont je salue ici la très forte réactivité.

Par la suite et jusqu'à aujourd'hui, notre attention s'est également portée sur la vaccination. Je ne reviendrais pas dans le détail sur le nombre de centre, permanents ou éphémères qui ont été ouverts ces derniers mois, ni sur les opérations « aller vers » qui se sont déployées, jusqu'à aujourd'hui pour les scolaires. Les bons résultats de notre département en matière de couverture vaccinale - avec 72,4% de primo-injections et 69,2% de schémas complets vendredi

dernier – sont le fruit des efforts que chacun d'entre nous, État, collectivités, équipes médicales comme paramédicales, pompiers, secteur hospitalier avons consenti ces derniers mois. Alors que le nombre de personnes non vaccinées a très fortement décru, mais que la campagne de rappel vaccinal démarre pour les plus âgés, j'invite bien évidemment les élus locaux à poursuivre les efforts permettant à leur population d'accéder à la vaccination, notamment par la mise à disposition d'équipements municipaux.

Sur un plan économique, alors que la crise sanitaire entraînait une récession soudaine, l'État n'a pas tardé à réagir pour sauvegarder l'emploi et le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Un plan d'urgence de 470 milliards d'euros a ainsi été déployé en mars 2020, afin de préserver le pouvoir d'achat des Français, sauver des millions d'emplois et éviter des faillites d'entreprises. En Meurthe-et-Moselle, ces mesures d'urgence de soutien à l'économie se sont élevées à 425 millions d'euros, à travers le Fonds de solidarité pour 15 000 entreprises, et l'activité partielle pour 10 000 entreprises et 80 000 salariés. Je n'oublie pas les 830 millions d'euros de prêts garantis par l'État (PGE) pour 5 000 entreprises, et les reports de charges fiscales et sociales.

En quelques mois, voici résumés ces derniers mois d'une activité très soutenue. Les efforts les plus intenses sont aussi les plus simples à retracer.

4/. Quelles perspectives sont les nôtres après 18 mois de crise sanitaire ? Il nous apparaît que nous avons à reconstruire, ou à combler des lacunes cruellement révélées. C'est notre responsabilité d'acteurs publics. La France de cette nouvelle décennie est en construction, par la force des choses.

Sur le plan sanitaire, le Ségur de la Santé se traduit par des engagements concrets, en faveur de la reconnaissance et la revalorisation des métiers. En Meurthe-et Moselle, le Ministre des solidarités et de la santé a par ailleurs annoncé un soutien financier massif de l'État à la reconstruction du CHRU de Nancy, à hauteur de 420 millions sur les 600 millions d'investissement prévus, une reprise de dette à hauteur de 128 millions d'euros, l'annulation du plan de suppression de 300 postes, ainsi

que l'ouverture de lits supplémentaires. Il s'agit là d'engagements forts et d'une ampleur inédite.

Sur le plan économique, nos priorités sont la réindustrialisation, la décarbonation et l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au total à ce jour, 70 entreprises ont été aidées, pour 35 millions d'aides directes, permettant de générer 142 millions d'euros d'investissements dans notre système productif au service du département. Ces moyens ont bénéficié tant aux fleurons industriels – je pourrais citer les projets de Saint Gobain, Vicat, Kimberly Clark ou encore Le Bras Frères – qu'aux plus petites entreprises, à travers par exemple le guichet « industrie du futur ».

Je rappelle par ailleurs que France relance a bénéficié très concrètement à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, par la baisse de la pression fiscale induite par la réforme des impôts de production, qui s'élève à plus de 77 millions dans le département.

L'ensemble des mesures révèlent un effort que l'on peut qualifier d'inédit en faveur de nos entreprises, et dont l'ensemble des partenaires et acteurs locaux salue l'ampleur comme la pertinence.

Sur le front de l'emploi, nous avons un défi : réussir l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes. Sur le plan de la solidarité, il s'agit de ne pas enfermer dans la précarité les personnes qui y ont été jetées pendant la crise. L'inclusion prend tout son sens au moment où l'on observe une forte reprise économique. À travers le plan « Un jeune, une solution » et en soutien des actions de solidarité, ce sont ainsi 130 millions d'euros d'aides qui ont été déployées à ce jour en Meurthe-et-Moselle. Signe que cette action n'est pas vaine : nous constatons que les chiffres de l'apprentissage ont atteint des niveaux record cette année dans le département, et je m'en réjouis. Plus de 4200 contrats d'apprentissage et de professionnalisation ont ainsi bénéficié de l'aide exceptionnelle, 3300 primes à l'embauche ont été versées depuis l'été 2020, près de 600 contrats initiatives

emploi ont été signés et plus de 1500 entrées dans le dispositif « garantie jeunes » actées.

Sur le plan environnemental et de la transition écologique, les aides de l'ADEME et de l'Agence de l'Eau ont été abondées, pour que nos modes de vie, de consommation, de production, s'adaptent aux enjeux de la lutte contre le changement climatique. Des actions spécifiques sont soutenues, pour une alimentation locale, pour éviter la production de déchets et les recycler, pour l'isolation thermique des logements et des bâtiments publics, pour régénérer nos forêts et nos espaces naturels... Les particuliers sont largement concernés par ces dispositifs, avec Ma PrimRenov ou le bonus écologique pour la conversion de véhicules.

Les collectivités territoriales sont au cœur du plan de relance, pour porter des projets, se moderniser, pour s'équiper d'infrastructures modernisées, aux normes, adaptées aux nouveaux besoins. En soutien de leurs investissements, 30 millions d'euros ont complétés les 20 de droit commun qui leur sont apportés chaque année par l'État. Ce sont des réalisations nouvelles qui verront ainsi le jour dans quelques mois.

Avec l'annonce dernière du financement de la reconstruction du CHRU, le plan de relance représente en Meurthe-et-Moselle environ 800 millions d'euros. Dans le détail, pour notre département, ce sont 140 millions pour la transition écologique, 110 pour la compétitivité et 550 (dont 420 pour le CHRU) pour la cohésion sociale et territoriale. Cela met en exergue les temps hors du commun que nous traversons pour la relance de notre économie.

5/. Je termine mon propos, en sachant que bien des questions m'attendent, en me réjouissant ce que le Conseil départemental prenne part active à cette relance. Nous avions signé une première partie de l'accord de relance, relative aux investissements. Vous soumettez ce jour à délibération la seconde partie, consacrée aux politiques. Nous aurons, je l'espère, plaisir à signer ce document

dans quelques semaines, marquant notre engagement conjoint, État et Département, à l'échelle du territoire que nous partageons dans nos politiques publiques.

Avant de clore ces propos, je souhaiterais vous présenter les nouveaux venus dans l'équipe de direction des services déconcentrés de l'État, à commencer par le corps préfectoral. Nombre d'entre vous ont certainement eu l'occasion d'échanger avec notre nouveau secrétaire général, Julien LE GOFF, comme notre nouvelle directrice de cabinet, Anne CARLI, malheureusement retenue à Paris aujourd'hui. Je salue également l'arrivée de Malory CHERY en qualité de sous-préfète de Lunéville au début de l'été, et celle, plus récente, de Laurent NAVES en qualité de sous-préfet de Toul.

Les directions départementales ont également été l'objet d'un grand « mercato ». Je salue l'arrivée de Bertrand GAUTIER à la DDFIP, d'Emmanuel TIRTAINE à la DDT, de Florence FERRAND à la DDPP, le vraie-fausse arrivée de Pierre-Yves BOIFFIN à la tête de la DDETS nouvellement créée, avec Diane CANDAS et François MERLE, de Franck GEROLT à la DT ARS, d'Anne-Laure FUHRER à l'UD DREAL, de la contrôleuse générale Laetitia PHILIPPON à la DDSP, et du colonel Frédéric DANTIN au groupement de gendarmerie départementale. Je ne doute pas un instant que la collaboration avec cette nouvelle équipe sera au moins aussi fructueuse que ne le fût celle entretenue avec leurs prédécesseurs, dont je salue la valeur et l'engagement.

Au titre des remerciements, je tiens à saluer enfin la qualité des échanges, comme la richesse des partenariats qui furent ceux des services de l'État avec le précédent exécutif départemental, sous la présidence de Valérie BEAUSERT-LEICK.

Je sais, pour avoir déjà eu l'occasion de longs et multiples échanges avec vous Madame la Présidente, que c'est dans le même esprit constructif, de confiance et de respect mutuel, que vous souhaitez inscrire votre mandature.

Comme l'écrivait Camus dans l'Homme révolté : « La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ». Vous pourrez compter, Madame la présidente, Mesdames et messieurs les conseillers départementaux, sur la permanence comme sur la sincérité de l'engagement de l'ensemble des services de l'État à servir, tout comme vous, à vos côtés, nos concitoyens, dans l'intérêt général. Je vous remercie.